



AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 25 janvier au 13 février 2024

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Martine ROD SPRING Ch. des Vignes 10 1510 MOUDON
Parcelle :	262
Arbres à abattre :	1 sapin bleu
Motif :	Deux cimes, rempli de lierre qui l'étouffe et volumineux
Compensation :	Déterminée par la Municipalité

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 13 février 2024.

LA MUNICIPALITE

Moudon, le ...



293

1489

125

10

262

1229a

12

290

0 5 10 15m

